

RCS : VERSAILLES

Code greffe : 7803

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de VERSAILLES atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2018 B 02674

Numéro SIREN : 839 938 438

Nom ou dénomination : PROMCA

Ce dépôt a été enregistré le 22/02/2022 sous le numéro de dépôt 2816

n° de
dépot
2816
22 FEB. 2022
n° de
signature

PROMCA
Société par actions simplifiée
Au capital de 8 000,00 euros
Siège social : 24 Rue Alfred Bernard, 78700 CONFLANS STE HONORINE
839 938 438 RCS VERSAILLES

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 16 DECEMBRE 2021

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 30 juin 2021

DEUXIEME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 30 juin 2021 s'élevant à 184 051,65 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice 184 051,65 euros

Distribution de dividendes 35 000,00 euros

Soit un dividende brut par action égal à 4,38 euros

Le solde soit 149 051,65 euros

En totalité au compte "autres réserves" qui s'élève ainsi à 202 842,73 euros.

Le dividende sera mis en paiement au siège social ce jour.

L'Assemblée Générale prend acte que les associés ont été informés que :

- depuis le 1^{er} janvier 2018, les revenus distribués sont soumis à un prélèvement forfaitaire unique (PFU ou "flat tax") de 30%, soit 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu et 17,2% de prélèvements sociaux,

- le prélèvement forfaitaire obligatoire non libératoire de l'impôt sur le revenu est maintenu mais son taux est aligné sur celui du PFU (12,8 % - CGI, art. 117 quater),

- l'option pour une imposition du dividende au barème progressif reste possible et doit être indiquée sur la déclaration de revenus ; dans ce cas, le prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% sera déduit de l'impôt dû. L'abattement de 40% sera maintenu mais les prélèvements sociaux seront assis sur le montant avant abattement.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 30 juin 2021 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 35 000,00 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

Il a en outre été rappelé aux associés que, conformément aux dispositions de l'article L. 136-7 du Code de la sécurité sociale, les prélèvements sociaux sur les dividendes versés aux personnes physiques fiscalement domiciliées en France sont soumis aux mêmes règles que le prélèvement

u

mentionné à l'article 117 quater du Code général des impôts, c'est-à-dire prélevés à la source par l'établissement payeur, lorsque ce dernier est établi en France, et versés au Trésor dans les quinze premiers jours du mois suivant celui du paiement des dividendes.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

<i>Dates de clôture</i>	<i>Dividendes versés</i>	<i>Réfaction de 40 % sur les dividendes</i>	
		<i>Dividende éligible</i>	<i>Dividende non éligible</i>
30/06/2020	30 000,00 €	30 000,00 €	N/A

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 16 décembre 2021

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

Certifié conforme

Le Président
Philippe ROUX



In Extenso

SAS PROMCA

Comptes annuels
Bilan au 30/06/2021

RUE ALFRED BERNARD
78700 CONFLANS STE HONORIN
SIRET : 83993843800018

CEPHE
CONFORME



IN EXTENSO PICARDIE ILE DE FRANCE
53, avenue d'Italie
80000 Amiens

Tél : 03.22.53.21.20
Fax : 03 22 53 21 29

Signé électroniquement le 16/09/2021 par
Amaud Duporge

In Extenso
signature électronique

PROMCA

N°2033 A - 2021

① BILAN SIMPLIFIÉ

Exercice clos le 30/06/2021

Néant ☐

ACTIF	Brut ①	Amort. Provisions ②	Net 30/06/2021 ③	Net 30/06/2020 ④
Immobilisations incorporelles : - Fonds commercial	010	012		
- Autres	014	016		
Immobilisations corporelles	028	030		
Immobilisations financières (1)	040	042		
(5) TOTAL I	044	048	537 309	333 577
Stocks matières premières, appro., en cours de production	050	052		
Stocks marchandises	060	062		
Avances et acomptes versés sur commandes	064	066		
Créances clients et comptes rattachés (2)	068	070	53 002	24 469
Autres créances (3)	072	074	117 489	24 804
Valeurs mobilières de placement	080	082		
Disponibilités	084	086	59 806	1 142
Charges constatées d'avance	092	094		
TOTAL II	096	098	230 296	50 415
TOTAL GÉNÉRAL (I + II)	110	112	767 605	383 992

PASSIF	30/06/2021	30/06/2020
Capital social ou individuel	120	8 000
Écarts de réévaluation	124	
Réserve légale	126	800
Réserves réglementées	130	
Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres)	131	53 791
Report à nouveau	134	-1 947
Résultat de l'exercice	136	184 052
Provisions réglementées	140	8 878
TOTAL I	142	255 521
Provisions pour risques et charges	TOTAL II 154	
Emprunts et dettes assimilées (4)	156	290 032
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours (4)	164	
Fournisseurs et comptes rattachés (4)	166	12 662
Autres dettes (4) (dont comptes courants d'associés de l'exercice N)	169	61 952
Produits constatés d'avance	174	
TOTAL III	176	512 084
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	180	767 605

Renvois :

(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193	(4) Dont dettes à plus d'un an	195	233 008
(2) Dont créances à plus d'un an	197	(5) Coût de revient des immo. acquises	182	208 000
(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199	(5) Prix de vente hors TVA des immo. cédées	184	

u

PROMCA

N°2033 B - 2021

② COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste)

Exercice clos le 30/06/2021

Néant ☐

A - RÉSULTAT COMPTABLE				30/06/2021	30/06/2020
Ventes de marchandises		(dont export et livraisons intracommunautaires)	209	210	
Production vendue biens			215	214	
Production vendue services			217	218	110 808
Production stockée				222	
Production immobilisée				224	
Subventions d'exploitation reçues				226	
Autres produits				230	2 302
Total des produits d'exploitation hors TVA (I)				232	113 110
Achats de marchandises (y compris droits de douane)				234	
Variation de stock (marchandises)				236	
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)				238	
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)				240	
Autres charges externes (dont crédit-bail mobilier immobilier)			242	242	14 658
Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle) CFE et CVAE			243	244	476
Rémunérations du personnel				250	18 564
Charges sociales				252	10 251
Dotations aux amortissements				254	1 295
Dotations aux provisions				256	
Autres charges : - Dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger			259	262	3 388
- Dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles					1
Total des charges d'exploitation (II)				264	48 633
1 - Résultat d'exploitation (I - II)				270	64 477
Produits financiers			III	280	139 497
Produits exceptionnels			IV	290	
Charges financières			V	294	3 655
- Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 oct.)				300	2 954
Charges exceptionnelles : - Dont amortissements exceptionnels de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinqui D)			VI		
Impôts sur les bénéfices			VII	306	13 313
2 - Bénéfice ou perte : produits (I + III + IV) - charges (II + V + VI + VII)				310	184 052
B - RÉSULTAT FISCAL				312	184 052
Reporter le bénéfice comptable (col. 1), déficit comptable (col. 2)				312	184 052
Rémunérations et avantages personnels non déductibles				316	
Amortissements excédentaires et autres amortissements non déductibles				318	
Provisions non déductibles				322	
Impôts et taxes non déductibles				324	13 313
Divers dont intérêts excédentaires comptes courants d'associés	247			330	6 954
Fraction des loyers versés dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option		(Part de loyers dispensés de réintégration)	249	251	
Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				998	
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				999	
Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime					997
Dédutions					
Entreprise nouvelle (44 sexies)	986	Zone franche urbaine (44 octies et 44 octies A)	987	Zone restruct. défense (44 terdecies)	127
Zone revitalisation rurale (44 quindecies)	138	Reprise d'entreprise en difficulté (44 septies)	981	Jeune entreprise innovante (44 sexies A)	989
Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duo.)	991	Zone de développement prioritaire (44 septdecies)	993	Bassins urbains à dynamiser - BUD (art. 44 sex.)	992
ZF ANG 44 quaterdecies	345	Inv. outre mer	344		
Déduction exceptionnelle (art 39 decies)	655			Créance report en arrière du déficit	346
Déduction exceptionnelle (art 39 decies A)	643			Déduction except. (art 39 decies B)	645
Divers, dont : Déduction exceptionnelle (art 39 decies C)	647			Déduction except. (art 39 decies D)	648
Déduction exceptionnelle simulateur de conduite (art.39 decies E)	641			Déduction except. (art 39 decies F)	990
Déduction except. (art 39 decies G)	649				
Résultat fiscal avant imputation des déficits antérieurs				Bénéfice colonne 1, déficit colonne 2	352
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises I.S. seulement)					356
Déficits antérieurs reportables				(dont imputés sur le résultat)	360
Résultat fiscal après imputation des déficits				Bénéfice colonne 1, déficit colonne 2	370

u